

FranceAgriMer

Etablissement national  
des produits de l'agriculture et de la mer

## Appui à l'exportation

Unité d'Appui aux Exportateurs  
[export@franceagrimer.fr](mailto:export@franceagrimer.fr)

17/12/2014



  
FranceAgriMer

## Turquie

### Animaux vivants :

- Déplacement de la DGAL à Ankara en novembre
- Les autorités turques ont fourni de nouvelles versions des certificats sanitaires
- Demande de modification des attestations SBV envoyée pour proposer la suppression de l'attestation pour les bovins non gestants et une alternative de PCR négative pour les gestants

*Point positif :* liberté d'interprétation des 60 jours confirmée (quarantaine)

*Allègement :* les bovins peuvent ne pas être nés et élevés dans leur pays d'origine mais avoir été introduits depuis un pays de l'UE autorisé à exporter des bovins en Turquie

- Suite à l'embargo mis en place début août par la Fédération de Russie sur les produits agricoles et agroalimentaires européens, travail collectif d'identification des débouchés alternatifs au marché russe
  - Tableau de 55 couples pays/produits toutes filières
  - Marché ouvert pour les conserves (SH 16) et fermé pour les produits frais (SH 0207)

- A compter du 30 novembre 2014, transit de produits européens sous embargo (embargo du mois d'août), via la Biélorussie, interdit.

Pour les produits à destination de pays tiers (notamment Kazakhstan), qui transitent via la Russie, l'entrée en Russie doit se faire uniquement via les postes frontières suivants : International Automobile Border-Crossing Point (IABCP) "Ivangorod", IABCP "Burachki", IABCP "Torfyanovka", IABCP "Troebortnoe", IABCP "Shumilkino", IABCP "Pytalovo", Railway Border-Crossing Point (RWBCP) "Skangali", RWBCP "Valyiki" and RWBCP "Suzemka" et les ports russes.

- Levée d'embargo sur les bovins vivants en provenance de pays touchés par la maladie de Schmallenberg est levé (sous conditions : quarantaine en France + 2 PCR négatives). Les opérateurs peuvent exporter leurs exportations d'animaux vivants vers la Russie depuis le 15 novembre 2014.

- Signature d'un protocole du 20/11/2014 visant à ré ouvrir le marché russe à un certain nombre de produits français destinés à la consommation humaine

- Abats bovins
- Farines de viande&abats (hors porc)
- Graisses (bovins et volailles)
- Préparations avec abats et graisses (hors porc).

- Mission en cours au niveau européen;
- France : 3 établissements audités les 4 et 5 décembre : des anomalies relevées de différents niveaux
- Attente du résultat de l'audit et demandes d'actions correctives - Modalités de réouverture sont encore à finaliser.

Paramétrage des pré notifications automatiquement extraites des certificats sanitaires concernés à l'instar de ce qu'il se fait sur la Chine.

## Négociations sanitaires

### ■ Thaïlande :

- Audit novembre 2013 - Viandes bovines & volailles
- Sept. 2014 - Agrément des établissements candidats en nov. 2013 - liste en ligne sur Exp@don (Ets - 33 BV)
  - modalités de mise à jour de la liste non connues
- Exportations possibles, certificats en cours de négociation (uniquement viande désossée de bovins <30 mois)

### ■ Philippines :

- Audit fin aout 2014 – Toutes viandes sauf caprins et lagomorphes
- Liste validée, en ligne sur Exp@don (Ets - 21 BV, 24 multi espèces dont BV)
- Difficultés signalées pour des établissements n'ayant pas candidaté en mai-juin : Possibilité de solliciter l'agrément : demande en DD(CS)PP
- Exportations possibles (uniquement viande désossée de bovins <30 mois)

## Négociations sanitaires

### ■ Hong Kong :

- Audit Octobre 2012
- France autorisée à exporter toutes les viandes réfrigérées et congelées (Bœuf, ovin, porc, volailles)
- Certificat sur Exp@don ;

### ■ Arabie Saoudite :

- Recensement des candidats en cours : inscription sous SIGAL

### ■ Canada :

- Dans le cadre des négociations entre l'Union Européenne et le Canada, les autorités canadiennes étudient la reconnaissance du système d'inspection des Etats Membres en matière de viandes
  - Le système d'inspection français est déjà reconnu
- Résultats de l'inspection de début 2014 favorable (*contrainte sur matériel de stérilisation des couteaux en abattoir + contraintes MRS et gestion E. coli vérotoxigènes*)

## Négociations sanitaires

### ▪ **Chine, Taiwan :**

- Poursuite des négociations pour lever l'embargo ESB
- Transmission des questionnaires système
- Missions DGAL début décembre à Taipei et cette semaine à Pékin

### ▪ **Vietnam :**

- Audit système à prévoir au 1<sup>er</sup> trimestre 2015 pour finaliser la levée de l'embargo ESB

### ▪ **Japon :**

- Attente résultat de l'audit juin 2014 : produits élaborés bovins et viandes ovines
- Difficultés depuis l'exportation d'un lot de langues non conformes en juillet

## Kazakhstan

Les négociations UE-UD sont en cours et durent depuis des années sur 42 CS.

Sur sollicitation des autorités kazakhes, l'UE a accepté de lancer des négociations bilatérales afin de négocier des certificats bilatéraux UE- Kazakhstan pour toutes les filières animales.

A cet effet la DG SANCO a sollicité les Etats membres pour faire remonter la liste des certificats qu'il serait opportun de négocier.

## Séminaires techniques

- **Etats-Unis** : Session de formation aux Agréments Sanitaires de l'United States Department of Agriculture / Food Safety and Inspection Service (USDA - FSIS)
  - 2 agents de la DGAL formés récemment (Washington, septembre 2014) à la réglementation américaine sur le secteur viandes de volailles
  - Formation USDA par deux intervenants américains, du 8 au 14 octobre 2014 à Arzacq (Pyrénées-Atlantiques)
    - Cette formation est destinée à la fois aux professionnels engagés dans la démarche d'agrément export vers les Etats-Unis et aux agents des services vétérinaires qui seront chargés du suivi des entreprises en cours d'agrément et agréées. Elle est ouverte aux entreprises qui souhaitent s'engager dans une démarche d'agrément.
    - 2 établissements « bovins » (veau) engagés dans la démarche US dont 1 Ets déjà pré-audité
    - en attente mission USA / viande bovine (analyse SRT)

## Séminaires techniques

- **Union douanière :**
  - Dans la continuité de la formation "Savoir répondre aux exigences sanitaires et phytosanitaires à l'exportation vers les pays tiers", <http://www.franceagrimer.fr/International/Exportations/Appui-aux-exportateurs/Evenements/Formation-export-2013-2014-Savoir-repondre-aux-exigences-sanitaires-et-phytosanitaires-a-l-exportation-vers-les-pays-tiers>
  - **Module spécifique relatif aux exigences règlementaire de l'Union douanière sera proposé lors de la semaine du 30 mars 2015**
  - Des experts de la Commission de l'Union Douanière (UD : Fédération de Russie, Kazakhstan, Biélorussie) viendront en France pour présenter la réglementation en vigueur dans leurs pays pour les secteurs « Viande et produits carnés », « Produits laitiers » et « Produits de la pêche », réglementation que les entreprises exportatrices en UD doivent maîtriser et respecter.
  - Textes sont en ligne sur le site internet de FranceAgriMer <http://www.franceagrimer.fr/International/Exportations/Appui-aux-exportateurs/Mesures-reglementaires-specifiques/Union-douaniere-Union-Economique-Euroasiatique-Federation-de-Russie-Bielorussie-Kazakhstan>
  - Afin de préparer le plan de formation, **communiquer les thématiques et questions que les exportateurs souhaiteraient voir aborder.**

### ■ **Vérone :**

- Opération d'animation export organisée par INTERBEV en partenariat avec FranceAgriMer et la DGAL au 1<sup>er</sup> trimestre 2015, à l'occasion de la foire de Vérone
- Objectifs: maintenir les marchés majeurs du vif français, dans un contexte d'engorgement relatif
- Déroulement :
  - Une soirée pour les échanges entre vétérinaires
  - Une matinée pour les rencontres entre professionnels italiens et français

